JOURNEE D'ECHANGES ET DE SENSIBILISATION

PCQVP déclenche la sonnette d'alarme

En collaboration avec OSIWA, la Coalition malienne Publiez Ce Que Vous Payez était, jeudi 10, au centre de la Journée d'échanges et de sensibilisation sur l'accès à l'information fiscale et sur les exonérations au Mali. Sensibiliser et communiquer avec les représentants de l'administration publique, des organismes spécialisés de contrôle fiscal et de lutte contre la corruption et les représentants de la société civile sur les difficultés de l'accès à l'information fiscale et minière, étaient l'ordre du jour de la rencontre.

En effet, cet atelier s'inscrit dans le cadre d'échanges sur les enjeux à l'information fiscale au regard du code de transparence et de norme ITIE-2019. Il s'agit aussi de faire une réflexion sur la nécessité et la conduite à suivre par PCQVP-Mali pouvant aboutir à l'adoption d'une loi à l'information au Mali.

« Chez nous, l'information sur les exonérations fiscales dans le cadre de l'exploitation des ressources minières n'est pas totalement accessible au public », estime le président du PCQVP, Abdoul Wahab Diakité, jeudi 10 septembre 2020 dans un hôtel de la ville.

Pendant ce temps, dira le document, les informations communiquées par la Direction nationale de la Géologie et des Mines (DNGM) dans le cadre de la production du rapport ITIE-Mali 2016, sont les suivants : le Mali comptait, au 31 décembre 2016, 662 permis et autorisations repartis comme suite : 22 permis d'exploitation des Dragues, 17 autorisations d'exploitation de petites mines, 12 autorisations de prospection et 175 autorisation d'exploitation.

Pour ce faire, le gouvernement a adopté par Ordonnance, qui comprend plusieurs dispositions sur la promotion de la transparence dans la gouvernance des ressources financières issues du secteur et de l'accès à l'information sur ces ressources, a indiqué la même source.

La Coalition PCQVP-Mali, selon Abdoul W Diakité, convaincue des difficultés que rencontrent les usagers de l'administration publique par rapport à l'accès à l'information fiscale et minière, au regard de ce qui précède, tient à relever les défis liés à la transparence des ressources fiscales et les porter à la connaissance de la société civile.

Par la même occasion, le Conseiller technique du Département en charge des Mines et du Pétrole, Abdramane Maiga, a estimé que cette activité entre dans le cadre de l'exécution du « Programme d'Appui au processus de réforme du code minier et à la protection des droits des collectivités et des communautés par les opérations minières au Mali » de PCQVP-Mali avec l'appui technique et financier d'OSIWA (Open Society Foundation For West Africa).

La Coalition malienne PCQVP a été créée le 30 avril 2008 avec un récépissé de déclaration en date du 8 mai 2009. Elle est un réseau d'organisation légalement constituées, regroupant 16 organisations de la société civile appartenant aux associations de défense des droits humains, de développement socio-économique, de l'environnement, entre autres. Elle œuvre pour la transparence dans l'exploitation des ressources tirées des Industries extractives par la publication des recettes perçues par l'Etat, des montants versés par les sociétés minières et le suivi de l'utilisation des recettes dans les programmes de lutte contre la pauvreté, entre autres.

Mamadou Sangaré

PCQVP dans la gouvernance des res- PCQVP-Mali avec l'appui tech-

PCQVP

Les difficultés de l'accès à l'information fiscale et minières

En collaboration avec OSIWA, la Coalition malienne Publiez Ce Que Vous Payez était au centre de la Journée d'échanges et de sensibilisation sur l'accès à l'information fiscale et sur les exonérations au Mali. Sensibiliser et communiquer avec les représentants de l'administration publique, des organismes spécialisés de contrôle fiscal et de lutte contre la corruption et les représentants de la société civile sur les difficultés de l'accès à l'information fiscale et minières, étaient l'ordre du jour de la rencontre.

En effet, cet atelier s'inscrit dans le cadre d'échanges sur les enjeux à l'information fiscale au regard du code de transparence et de norme ITIE-2019. Il s'agit aussi de faire une réflexion sur la nécessité et la conduite à suivre par PCQVP-Mali pouvant aboutir à l'adoption d'une loi à l'information au Mali.

« Chez nous, l'information sur les exonérations fiscales dans le cadre de l'exploitation des ressources minières n'est pas totalement accessible au public », a souligné, jeudi 10 septembre, le président du PCQVP, Abdoul Wahab Diakité dans un hôtel de la ville.

Pendant ce temps, dira le document, les informations communiqués par la Direction nationale de la Géologie et des Mines (DNGM) dans le cadre de la production du rapport ITIE-Mali 2016, sont les suivants : le Mali comptait au 31 décembre 2016, 662 permis et autorisations repartis comme suite : 22 permis d'exploitation des Dragues, 17 autorisations d'exploitation de petites mines, 12 autorisations de prospection et 175 autorisation d'exploitation.

Pour ce faire, le gouvernement a adopté par Ordonnance, qui regorge plusieurs dispositions sur la promotion de la transparence dans la gouvernance des ressources financières issues du secteur et de l'accès à l'information sur ces ressources, a indiqué la même source.

La Coalition PCQVP-Mali, selon Abdoul W Diakité, convaincue des difficultés que rencontrent les usagers de l'administration publique par rapport à l'accès à l'information fiscale et minière. Au regard de ce qui précède, il affirmera de relever les défis liés à la transparence des ressources fiscales à la connaissance de la société civile.

Par la même occasion, le Conseiller technique du Département en charge des Mines et du Pétrole, Abdramane Maiga a jaugé que cette activité entre dans le cadre de l'exécution du « Programme d'Appui au processus de réforme du code minier et à la protection des droits des collectivités et des communautés par les opérations minières au Mali » de PCQVP-Mali avec l'appui technique et financier d'OSIWA (Open Society Fondation For West Africa).

La Coalition malienne PCQVP a été créée le 30 avril 2008 avec récépissé de déclaration en date du 8 mai 2009. Elle est un réseau d'organisation I également constituées regroupant 16 organisations de la société civile appartenant aux associations de défense des droits humains, de développement socio-économique, de l'environnement, entre autres. Elle œuvre pour la transparence dans l'exploitation des ressources tirées des Industries extractives par la publication des recettes perçues par l'Etat, des montants versés par les sociétés minières et le suivi de l'utilisation des recettes dans les programmes de lutte contre la pauvreté entre autres.

● **Mamadou Sangaré**

CDN

Les informations sont identifiées sur l'incidence des changements climatiques

Les travaux de l'atelier de concertations régionales sur le processus de la révision de la contribution déterminée au niveau national (CDN) du Mali dans le district de Bamako ont pris fin le jeudi 10 septembre dans la salle de conférence du Gouvernorat du district.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée le mercredi 9 septembre en

du changement cli-

A l'en croire, une feuille de route de la révision a été élaborée et le processus est conduit par l'agence de l'environnement et du développement durable avec la participation des ministères sectoriels et l'accompagnement des partenaires techniques et

gouvernorat, Yaya Waïgalo, a remercié les PTF et affirmé que face aux défis, notre pays cinq ans après la révision de la CDN, a toujours fait de la lutte contre les changements climatiques une priorité.

Les concertations regrouperont les acteurs des collectivités des régions,